



Ville d'Isbergues
5A, place Emile Basly
CS 70029
62330 ISBERGUES
Tél. : 03.21.61.30.80

Envoyé en préfecture le 10/10/2025
Reçu en préfecture le 13/10/2025
Publié le **13 OCT. 2025**
ID : 062-216204735-20251006-25_04_05-DE

DCM 25.04.05

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
6 octobre 2025

Date de convocation :
3 octobre 2025

Objet :

Votes pour : 25
Vote contre : 0
Abstention : 0

Modification du tableau des effectifs

L'an deux mille vingt-cinq, le six octobre, à dix-huit heures, le conseil municipal de la ville d'Isbergues, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur David THELLIER, Maire.

Étaient présents : M. David THELLIER – M. Éric HEUGUE – Mme Laurie LECRINIER – M. Laurent DANIEL – Mme Nathalie LEGRAND – Mme Sandrine ALLOUCHERIE – M. Sébastien MILON – Mme Marie-France VERREMAN – Mme Marie-Paule CLAREBOUT – M. Benoît COUPET – Mme Véronique LUPART – M. Vincent GALLOIS – Mme Hélène BARRAS – Mme Caroline BERROD – M. Michaël DELHAYE – Mme Stéphanie DELMARE – M. Maxime THERY – Mme Micheline DAUTRICHE – M. Pascal GANTOIS – Mme Nathalie DELZONGLE – M. Didier RINGARD, formant la majorité des membres en exercice.

Membres excusés ayant donné procuration :

- Mme Aude DERVILLERS a donné procuration à Mme Nathalie LEGRAND ;
- M. Maxime THERY a donné procuration à M. Michaël DELHAYE ;
- Mme Noémie MATTON a donné procuration à M. David THELLIER ;
- M. Thierry DISSAUX a donné procuration à M. Pascal GANTOIS ;
- Mme Séverine GODART a donné procuration à Mme Laurie LECRINIER.

Membres absents : M. Stève CAMPAGNE – Mme Frédérique SAUVAGE – M. Michel BINCTEUX – Mme Céline COTTREZ.

Monsieur Laurent DANIEL est nommé secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales,



Ville d'Isbergues

5A, place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

Envoyé en préfecture le 10/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le **13 OCT. 2025**

ID : 062-216204735-20251006-25_04_05-DE

SLO

DCM 25.04.05

Vu le code général de la fonction publique,

Monsieur le Maire indique qu'en raison des départs et arrivées, des avancements de grade, des promotions internes et afin de mettre en concordance le tableau des effectifs avec les délibérations ayant créé divers postes, il convient de supprimer les postes suivants au tableau des effectifs à compter du 6 octobre 2025.

Le conseil municipal, après délibération, décide de supprimer :

- 3 postes d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe ;
- 2 postes d'adjoint administratif ;
- 4 postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe ;
- 1 poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet à 70% ;
- 5 postes d'adjoint technique ;
- 1 poste d'adjoint technique à temps non complet à 80% ;
- 1 poste d'adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication

ip

David THELLIER
Maire de la Commune de
ISBERGUES
10 oct. 2025

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.